

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué de presse est non audité.*

## **BCE présente ses résultats du T4 2025 et de l'ensemble de l'exercice et annonce ses cibles financières pour 2026**

- Réalisation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2025
- Croissance de 2,3 % du BAIIA ajusté<sup>1</sup> consolidé au T4, ce qui s'est traduit par une augmentation de 1,0 point de pourcentage de la marge du BAIIA ajusté<sup>2</sup>, qui s'est établie à 41,6 %, soit la marge la plus élevée pour un T4 en plus de 30 ans
- Bénéfice net de 632 millions \$ au T4, en hausse de 25,1 % et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 594 millions \$, en hausse de 28,9 %, ou 0,64 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté<sup>1</sup> de 643 millions \$, générant un BPA ajusté<sup>1</sup> de 0,69 \$, en baisse de 12,7 %
- Poursuite de la croissance des services sans fil : total de 56 124 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles<sup>3</sup> au T4; diminution du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés<sup>3</sup> de 0,17 point à 1,49 % – troisième trimestre consécutif d'amélioration d'un exercice à l'autre
- Total de 49 168 activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet par fibre de détail au T4, y compris Ziplly Fiber, qui a contribué à une croissance des produits tirés des services Internet de 16,6 %
- Augmentation de 31 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA<sup>4</sup> au T4, découlant de la croissance de Bell Cyber et d'Ateko
- Augmentation de 26 % du nombre d'abonnés à Crave au T4, à 4,6 millions d'abonnés, grâce à la forte croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs; le nombre d'heures de visionnement au T4 n'a jamais été aussi élevé pour un trimestre dans l'histoire de Crave
- Apport important de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1<sup>er</sup> août 2025

MONTRÉAL, le 5 février 2026 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2025 ainsi que son orientation financière pour 2026.

« L'application rigoureuse des quatre priorités stratégiques de Bell – être axé sur le client; offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil; être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises; et devenir un leader du contenu et des médias numériques – lui a permis d'enregistrer de solides résultats en 2025 », a déclaré Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Au quatrième trimestre, BCE a réalisé une croissance de 2,3 % du BAIIA ajusté et une augmentation de 100 points de base de sa marge, qui s'est établie à 41,6 %, soit la marge la plus élevée pour un T4 en plus de 30 ans. La croissance des services sans fil s'est poursuivie, le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés, à 1,49 %, s'étant amélioré d'un exercice à l'autre pour le troisième trimestre d'affilée, alors que les produits tirés des services Internet ont augmenté de 16,6 %, soutenus par l'apport de Zippy Fiber. À la fin de l'exercice, nous avons atteint tous les objectifs de l'orientation financière pour 2025, augmenté les flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup> de 10 % pour les porter à 3,2 \$ milliards \$ et augmenté la marge du BAIIA ajusté à 43,6 %, soit le niveau annuel le plus élevé en plus de 30 ans. »

« L'année 2025 a été consacrée à l'établissement d'un plan : renforcer le bilan, améliorer la rigueur de notre stratégie de répartition du capital et définir clairement notre stratégie sur trois ans lors de la Journée des investisseurs de BCE. En ce début d'année 2026, nous mettons le cap sur l'exécution de ce plan alors que nous nous concentrons davantage sur nos priorités clés, notamment notre stratégie de croissance du réseau de fibre aux États-Unis. Grâce à une stratégie claire, à un cadre de gestion du capital rigoureux et à une organisation dynamisée axée sur l'exécution, nous sommes bien positionnés pour générer une croissance durable des flux de trésorerie disponibles et des rendements à long terme pour les actionnaires. »

---

<sup>1</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur ces mesures.

<sup>2</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

<sup>3</sup> Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients).

<sup>4</sup> Les produits tirés des solutions propulsées par l'IA comprennent les produits d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

## PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

### Être axé sur le client

- Bell a annoncé le [lancement de Télé Fibe sans récepteur](#), qui permet aux clients du Québec et de l'Ontario de regarder du contenu en direct et sur demande sur des téléphones intelligents et des appareils de diffusion en continu compatibles sans avoir besoin de boîtier décodeur. L'application Télé Fibe est devenue disponible sur d'autres plateformes, notamment les téléphones intelligents Samsung, LG et Roku.
- [Bell et sans nom<sup>MC</sup> mobile](#) offrent maintenant le service mobile prépayé sans nom<sup>MC</sup> dans tous les magasins Maxi du Québec, ce qui facilite l'accès à des forfaits mobiles abordables et à une couverture nationale fiable dans toute la province.

### Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Le réseau Internet pure fibre de Bell a été nommé l'[Internet le plus rapide au Canada](#) pour la sixième période consécutive dans le cadre des Speedtest Awards<sup>MD</sup> pour les T3 et T4 2025 par Ookla<sup>®</sup>, chef de file mondial des tests et analyses de réseaux fixes et mobiles<sup>5</sup>. Ookla a également décerné les distinctions suivantes au réseau Internet pure fibre de Bell : meilleur réseau Internet, meilleur Internet pour les jeux en ligne et réseau Internet le mieux coté<sup>5</sup>.
- Le réseau 5G de Bell a reçu les plus grands honneurs aux Speedtest Awards pour les T3 et T4 2025 d'Ookla : [réseau sans fil 5G le plus rapide et le meilleur au pays](#), meilleur réseau 5G pour les jeux en ligne, réseau sans fil le plus rapide et meilleur réseau pour les jeux mobiles<sup>5</sup>.
- [Les meilleures vitesses mobiles de Bell](#) sont maintenant disponibles dans certaines régions de l'Ontario, le plus récent déploiement du spectre de Bell permettant d'offrir des vitesses jusqu'à 65 % plus rapides<sup>6</sup> aux clients de marchés clés en Ontario.

Ce déploiement s'appuie sur les investissements de Bell dans la technologie 5G évoluée et jette les bases des expériences sans fil de prochaine génération.

### **Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises**

- Ateko, l'intégrateur de services de Bell pour les solutions propulsées par l'IA, a annoncé [l'acquisition de SDK Tek](#), ce qui renforce ses capacités en IA, en données et en analytique afin de répondre à la demande croissante des entreprises et des gouvernements pour des solutions numériques évoluées, et consolide sa position en tant que chef de file dans les services propulsés par l'IA au Canada.
- [Bell et l'Université Queen's](#) ont annoncé la signature d'un protocole d'entente en vue de construire et d'exploiter une infrastructure de calcul intensif de nouvelle génération pour l'IA souveraine. Ce partenariat améliorera les capacités du Canada en matière d'IA, stimulera l'adoption d'outils d'IA au pays et renforcera la souveraineté numérique.

### **Devenir un leader du contenu et des médias numériques**

- Bell Média a annoncé la [plus grande expansion de Crave depuis sa création](#) : actualités nationales et locales, sélection d'événements sportifs, contenu bonifié de CTV et de Noovo et catalogue jeunesse élargi. Cette expansion représente un ajout de 10 000 heures de contenu, soit une augmentation de 30 %. L'expérience utilisateur de Crave a également été grandement améliorée.
- Rivalité passionnée, une série originale Crave, a suscité un engouement mondial sans précédent depuis sa sortie et [a été vendue à l'international par le distributeur Sphere Abacus](#) à HBO Max entre autres aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Australie, à Movistar Plus+ en Espagne et à Sky en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Irlande. Elle figure sur des listes notables de « séries à voir absolument », et des journaux, émissions et réseaux sociaux partout dans le monde ont parlé des vedettes de cette série au succès phénoménal qui [a déjà été renouvelée pour une deuxième saison](#).
- Le contenu canadien a dominé sur Crave pendant la période des Fêtes de décembre. [Six des dix séries les plus regardées](#) sur Crave pendant cette période étaient des séries originales canadiennes, et 57 des 100 épisodes diffusés en continu les plus regardés étaient canadiens.
- Bell Média, [en partenariat avec Loblaw Accélération](#), a annoncé une solution de mesure en boucle fermée, une première sur le marché, destinée aux annonceurs vidéo et couvrant la télévision linéaire et la télévision connectée. Cette solution combine l'inventaire de premier choix et les données internes robustes de Bell Média et les renseignements détaillés sur les points de vente de Loblaw Accélération.
- La couverture par RDS, TSN et CTV de la [112<sup>e</sup> Coupe Grey](#) a permis d'enregistrer une augmentation de l'auditoire de 13 % d'un exercice à l'autre, avec une moyenne de 4,06 millions de téléspectateurs, ce qui témoigne du succès continu du contenu sportif sur l'ensemble des réseaux.

## Mieux pour tous

- Bell a renouvelé son [partenariat avec le Comité olympique canadien](#) jusqu'aux Jeux olympiques de 2032, ainsi Bell demeure le partenaire de télécommunications officiel d'Équipe Canada. Dans le cadre de ce partenariat renouvelé, Bell a lancé le programme Ligne de départ Bell, une nouvelle initiative de Mieux pour tous visant à éliminer les obstacles rencontrés par les athlètes issus de communautés sous-représentées.
- Bell a annoncé [qu'elle s'engageait à verser 10 millions \\$ à des initiatives en santé mentale canadiennes](#) en 2026, ce qui porte l'investissement total de Bell Cause pour la cause à 194 millions \$ depuis son lancement en 2010.

---

<sup>5</sup> D'après les données de Speedtest Intelligence® d'Ookla®, deuxième semestre de 2025. Tous droits réservés.

<sup>6</sup> D'après les résultats de tests du réseau sans fil qui comparent les vitesses de téléchargement avant et après le déploiement du spectre de la bande de 3 800 MHz et l'introduction de la bande de fréquence n77.

## RÉSULTATS DE BCE

### Faits saillants financiers

| (en millions de dollars,<br>sauf les montants par<br>action)<br>(non audité) | T4 2025 | T4 2024 | % de<br>variation | 2025    | 2024    | % de<br>variation |
|--|---------|---------|-------------------|---------|---------|-------------------|
| <b>BCE</b>   |         |         |                   |         |         |                   |
| Produits d'exploitation  | 6 404   | 6 422   | (0,3) %           | 24 468  | 24 409  | 0,2 %             |
| Bénéfice net   | 632     | 505     | 25,1 %            | 6 514   | 375     | n.s.              |
| Bénéfice net attribuable<br>aux actionnaires<br>ordinaires                   | 594     | 461     | 28,9 %            | 6 305   | 163     | n.s.              |
| Bénéfice net ajusté  | 643     | 719     | (10,6) %          | 2 601   | 2 773   | (6,2) %           |
| BAIIA ajusté   | 2 664   | 2 605   | 2,3 %             | 10 658  | 10 589  | 0,7 %             |
| Bénéfice net par action<br>ordinaire (BPA)                                   | 0,64    | 0,51    | 25,5 %            | 6,79    | 0,18    | n.s.              |
| BPA ajusté   | 0,69    | 0,79    | (12,7) %          | 2,80    | 3,04    | (7,9) %           |
| Flux de trésorerie<br>provenant des activités<br>d'exploitation              | 1 561   | 1 877   | (16,8) %          | 6 993   | 6 988   | 0,1 %             |
| Dépenses<br>d'investissement   | (1 317) | (963)   | (36,8) %          | (3 700) | (3 897) | 5,1 %             |
| Flux de trésorerie<br>disponibles  | 225     | 874     | (74,3) %          | 3 178   | 2 888   | 10,0 %            |

Les **produits d'exploitation de BCE** se sont élevés à 6 404 millions \$ au T4, en baisse de 0,3 % par rapport au T4 2024. Ce résultat reflète une réduction de 15,0 % des produits d'exploitation tirés des produits, lesquels se sont établis à 965 millions \$, baisse qui a été en partie compensée par la hausse de 2,9 % des produits tirés des services, qui se sont élevés à 5 439 millions \$.

- L'augmentation des produits tirés des services reflète l'apport de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) États-Unis, qui comprend les résultats d'exploitation de Zply Fiber depuis son acquisition le 1<sup>er</sup> août 2025, facteur ayant été en partie contrebalancé par la baisse d'un exercice à l'autre dans nos secteurs Bell SCT Canada et Bell Média.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 0,2 % pour s'établir à 24 468 millions \$, ce qui est attribuable à l'augmentation de 0,6 % des produits tirés des services, qui a été en partie contrebalancée par une diminution de 2,2 % des produits d'exploitation tirés des produits.

Le **bénéfice net** a augmenté de 25,1 % au T4 pour s'établir à 632 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 594 millions \$, soit 0,64 \$ par action, en hausse de 28,9 % et de 25,5 %, respectivement.

- Les augmentations d'un exercice à l'autre sont attribuables :
  - à l'augmentation des autres produits, des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché ayant été comptabilisées au T4 2024 sur les dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui

- sont réglés en instruments de capitaux propres, en raison d'une diminution du prix de l'action ordinaire de BCE au T4 de l'exercice précédent;
- à l'augmentation du BAIIA ajusté;
- aux profits sur placements découlant de la vente de la quasi-totalité de nos actifs liés à la sécurité résidentielle et aux systèmes d'alarme et de surveillance.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation de la dotation aux amortissements, des charges pour pertes de valeur d'actifs, de l'impôt sur le résultat et des charges d'intérêts.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le bénéfice net a augmenté de 6 139 millions \$ pour s'établir à 6 514 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 6 305 millions \$, ou 6,79 \$ par action, en hausse de 6 142 millions \$ et de 6,61 \$ par action, respectivement, en raison de l'augmentation des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE), de la baisse de la perte de valeur d'actifs et de la hausse des autres produits.

Le **bénéfice net ajusté** a diminué de 10,6 % au T4 pour se chiffrer à 643 millions \$, ce qui a entraîné une baisse de 12,7 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,69 \$. Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le bénéfice net ajusté a diminué de 6,2 % pour se chiffrer à 2 601 millions \$, ce qui a entraîné une diminution de 7,9 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 2,80 \$.

Le **BAIIA ajusté** s'est accru de 2,3 % au T4 pour s'établir à 2 664 millions \$, ce qui reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, facteur ayant en partie été contrebalancé par les baisses de 0,9 % et de 10,7 % dans nos secteurs Bell SCT Canada et Bell Média, respectivement.

La **marge du BAIIA ajusté de BCE** a augmenté de 1,0 point de pourcentage, passant de 40,6 % au T4 2024 à 41,6 %. Cette hausse est attribuable à la réduction de 2,0 % des coûts d'exploitation reflétant la baisse du coût des produits vendus attribuable à la diminution des ventes de produits générant de faibles marges au cours du trimestre, la baisse des coûts de la main-d'œuvre attribuable aux initiatives de réduction de l'effectif, ainsi que les gains d'efficacité opérationnelle réalisés au sein des différents secteurs de la société grâce à la technologie et à l'automatisation.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 0,7 % pour atteindre 10 658 millions \$, tandis que la marge du BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 43,6 %, contre 43,4 % en 2024, ce qui représente notre marge annuelle la plus élevée en plus de 30 ans.

Les **dépenses d'investissement de BCE** se sont établies à 1 317 millions \$ au T4, en hausse de 36,8 % par rapport à 963 millions \$ au T4 de l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital<sup>7</sup> de 20,6 %, comparativement à 15,0 % au T4 2024.

- L'augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable aux dépenses d'investissement de 260 millions \$ aux États-Unis consacrées à l'expansion continue du réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) de Zply Fiber, ainsi qu'à la hausse des dépenses d'investissement de Bell SCT Canada en raison du calendrier des dépenses.

Les dépenses d'investissement de BCE se sont établies à 3 700 millions \$ pour l'ensemble de l'exercice 2025, en baisse par rapport à 3 897 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital de 15,1 %, par rapport à 16,0 % en 2024.

- Cette baisse d'un exercice à l'autre reflète la réduction prévue des dépenses d'investissement principalement attribuable au ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP au Canada, et ce, en partie en raison des décisions réglementaires qui découragent les investissements dans le réseau, ce qui a cependant été partiellement contrebalancé par l'expansion du réseau FTTP de Ziplly Fiber.

Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE** au T4 se sont établis à 1 561 millions \$, en baisse de 16,8 % par rapport au T4 2024, ce qui reflète la hausse de l'impôt payé en trésorerie, principalement en raison du calendrier de paiement des impôts, et la diminution des fonds provenant du fonds de roulement. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation du BAIIA ajusté et la diminution des intérêts payés.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE ont totalisé 6 993 millions \$, soit une hausse de 0,1 % par rapport à 2024.

Les **flux de trésorerie disponibles** se sont élevés à 225 millions \$, en baisse de 74,3 % par rapport à 874 millions \$ au T4 2024, en raison de la hausse des dépenses d'investissement ainsi que de la baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les flux de trésorerie disponibles de BCE ont augmenté de 10,0 % pour se chiffrer à 3 178 millions \$, en hausse par rapport à 2 888 millions \$ en 2024.

---

<sup>7</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

### Bell SCT

Le 1<sup>er</sup> août 2025, BCE a réalisé l'acquisition de Ziplly Fiber et créé le nouveau secteur Bell SCT États-Unis. Les résultats des activités sans fil et sur fil canadiennes de BCE sont classés dans le secteur Bell SCT Canada.

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT** se sont établis à 5 693 millions \$ au T4, en hausse de 0,2 %, et à 21 681 millions \$ pour l'exercice 2025, en hausse de 0,3 %, ce qui s'explique par l'augmentation des produits tirés des services, partiellement contrebalancée par la diminution des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été en partie contrebalancé par une baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT**<sup>8</sup> a augmenté de 3,2 % au T4 pour s'établir à 2 513 millions \$, ce qui rend compte de l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été contrebalancé partiellement par une baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada. La marge de Bell SCT a augmenté de 1,2 point de pourcentage, passant de 42,9 % au T4 2024 à 44,1 %, sous l'effet d'une diminution de 2,0 % des coûts d'exploitation.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté de Bell SCT a augmenté de 0,5 % pour s'établir à 9 876 millions \$, ce qui a donné lieu à une hausse de la marge, qui s'est établie à 45,6 %, par rapport à 45,5 %.

**Bell SCT a ajouté un total de 49 168 nouveaux abonnés nets des services Internet par fibre de détail<sup>3</sup>** au T4 2025, soit une baisse de 38,2 % par rapport à 79 722 au T4 2024. Le total des activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet haute vitesse de détail, qui tient compte des pertes nettes dans les services sur fil de cuivre, s'est établi à 13 334, soit une baisse de 61,0 % par rapport à 34 187 au T4 2024. Les diminutions s'expliquent par les baisses d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada, qui ont été en partie contrebalancées par l'apport de Bell SCT États-Unis.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les activations nettes d'abonnés des services de détail ont totalisé 53 959, par rapport à 131 521 en 2024.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse de détail de Bell SCT<sup>3,9,10,11</sup>** totalisaient 4 890 602 à la fin de 2025, une hausse de 8,9 % par rapport à 2024. L'augmentation reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été en partie contrebalancé par une baisse modeste dans notre secteur Bell SCT Canada.

- Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziplly Fiber après son acquisition le 1<sup>er</sup> août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail de 13 029 abonnés afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.

La **clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail de Bell SCT<sup>3</sup>** a diminué d'un nombre net de 4 931 abonnés au T4, alors qu'il y avait eu une perte nette de 444 abonnés au T4 2024. Cette baisse reflète une augmentation des pertes nettes du côté de Bell SCT Canada et une perte nette modeste dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le nombre d'abonnés nets des services de télé IP de détail de Bell SCT a diminué de 52 971 abonnés, comparativement à un gain net de 21 614 abonnés en 2024.

À la fin de 2025, **Bell SCT** desservait 2 085 630 **abonnés des services de télé IP de détail<sup>3,9,10,12</sup>**, ce qui représente une baisse de 2,2 % par rapport à 2024. La diminution s'explique par une baisse dans notre secteur Bell SCT Canada, qui a été en partie contrebalancée par l'apport de Bell SCT États-Unis.

Les **pertes nettes des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT<sup>3</sup>** se sont établies à 43 077 au T4, par rapport à 42 591 au T4 2024. L'augmentation des pertes nettes d'un exercice à l'autre reflète l'apport des pertes nettes d'abonnés dans le secteur Bell SCT États-Unis, qui ont été partiellement compensées par la diminution des pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada. Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT se sont améliorées de 3,3 %, pour s'établir à 181 197.

La clientèle d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT<sup>3,9,10</sup> totalisait 1 722 178 abonnés à la fin de 2025, une baisse de 6,1 % par rapport à 2024. La diminution s'explique par une baisse dans notre secteur Bell SCT Canada, qui a été en partie contrebalancée par l'apport de Bell SCT États-Unis.

- Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziplly Fiber après son acquisition le 1<sup>er</sup> août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de 1 106 abonnés afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.

---

<sup>8</sup> Le BAIIA ajusté du secteur Bell SCT est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur cette mesure.

<sup>9</sup> Au T3 2025, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1<sup>er</sup> août 2025, la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT États-Unis a augmenté de 442 225 abonnés, de 6 089 abonnés et de 84 440 abonnés, respectivement.

<sup>10</sup> Au T1 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT Canada de 80 666 abonnés, de 441 abonnés et de 14 150 abonnés, respectivement, au 31 mars 2025, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits des marques Distributel, Acanac, Oricom et B2B2C pour ces services. En outre, au début du T1 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail dans le secteur Bell SCT Canada de 2 783 abonnés afin d'ajuster le nombre pour tenir compte des désactivations d'abonnés de l'exercice précédent à la suite d'un examen des comptes de nos abonnés.

<sup>11</sup> Au T3 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Virgin Plus de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles dans le secteur Bell SCT Canada au 30 septembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services à cette date. En outre, en raison d'une récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant les services d'accès Internet haute vitesse de gros, nous ne sommes plus en mesure de revendre des services Internet par câble à de nouveaux clients dans notre zone de couverture des services sur fil depuis le 12 septembre 2024 et, par conséquent, nous avons retiré la totalité des 106 259 abonnés existants dans le secteur Bell SCT Canada aux services par câble dans la zone de couverture des services sur fil de notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail à cette date.

<sup>12</sup> Au T2 2024, nous avons augmenté notre clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail dans le secteur Bell SCT Canada de 40 997 abonnés pour aligner le calcul de la désactivation de nos services de télé en continu Télé Fibe sur celui de notre service Télé Fibe traditionnel.

## Bell SCT Canada

Les produits d'exploitation du secteur Bell SCT Canada se sont établis à 5 461 millions \$ au T4, en baisse de 3,9 %, et à 21 289 millions \$ pour l'exercice 2025, en baisse de 1,5 %, ce qui s'explique par la diminution des produits d'exploitation tirés des produits et des produits tirés des services.

Les produits d'exploitation tirés des produits de Bell SCT Canada ont diminué de 15,0 % au T4 pour s'établir à 965 millions \$, principalement en raison :

- de la baisse des ventes d'appareils mobiles attribuable à la plus grande proportion des activations d'abonnés apportant leurs propres appareils;
- du moment auquel certains contrats d'équipement filaire ont été conclus avec de grandes entreprises clientes.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 2,2 % pour s'établir à 3 261 millions \$.

Les produits tirés des services de Bell SCT Canada ont diminué de 1,1 % au T4 pour s'établir à 4 496 millions \$, reflétant :

- les baisses continues liées aux services de voix traditionnels, de données et de télé;
- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés, la fidélisation de la clientèle et les forfaits de services résidentiels par rapport au T4 2024;
- la baisse du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles<sup>11,13,14,15</sup>.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la croissance de la clientèle d'abonnés des services de téléphone mobile et d'appareils connectés et des services Internet par fibre;
- l'augmentation des ventes de solutions propulsées par l'IA grâce à la croissance d'Ateko et de Bell Cyber.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les produits tirés des services ont diminué de 1,4 % pour s'établir à 18 028 millions \$.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT Canada** a diminué de 0,9 % au T4, pour s'établir à 2 413 millions \$, en raison de l'effet de la baisse des produits d'un exercice à l'autre. Toutefois, la marge a augmenté à 44,2 %, par rapport à 42,9 % au T4 2024, en raison de la diminution de 6,1 % des coûts d'exploitation, reflétant :

- la baisse du coût des produits vendus attribuable à la diminution des ventes de produits générant de faibles marges au cours du trimestre;
- la baisse des coûts de la main-d'œuvre;
- les économies dans nos centres de service à la clientèle découlant d'une amélioration du traitement des appels et de la baisse des volumes d'appels;
- les gains d'efficacité réalisés dans l'ensemble de l'entreprise grâce à la technologie et à l'automatisation.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté de Bell SCT Canada a diminué de 1,3 % pour s'établir à 9 705 millions \$, alors que la marge a augmenté à 45,6 %, par rapport à 45,5 % en 2024.

Le **nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles<sup>3</sup>** a totalisé 56 124 au T4, en baisse de 0,8 %, par rapport à 56 550 au T4 2024. Cette baisse est le résultat d'une diminution de 9,7 % des activations brutes d'abonnés, attribuable à un marché moins actif, au ralentissement de la croissance démographique en raison des politiques gouvernementales en matière d'immigration et à l'accent que nous mettons sur les nouveaux abonnés à valeur plus élevée.

- Ces facteurs ont été en grande partie compensés par la diminution du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui s'est amélioré de 17 points de base pour s'établir à 1,49 %, ce qui reflète l'amélioration de notre service à la clientèle et nos efforts pour fidéliser la clientèle.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est établi à 102 584, en baisse de 51,9 %, ce qui s'explique par la diminution de 12,9 % des activations brutes d'abonnés, tandis que le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est amélioré, passant de 1,33 % en 2024 à 1,22 %.

La **clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell<sup>3</sup>** a diminué d'un nombre net de 3 474 abonnés au T4, alors qu'il y avait eu une perte nette de 5 480 abonnés au T4 2024. Cette amélioration est attribuable à une baisse du taux de désabonnement, qui s'est accru de 22 points de base pour s'établir à 5,93 %, et à l'augmentation de 0,3 % des activations brutes.

Pour l'ensemble de l'exercice 2024, les activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles se sont établies à 111 967, en hausse de 16,5 %, reflétant la diminution des désactivations d'abonnés, partiellement contrebalancée par la baisse de 1,9 % des activations brutes.

**La clientèle d'abonnés de Bell utilisant des appareils mobiles**<sup>3,11,14,15</sup> totalisait 10 451 584 abonnés à la fin de 2025, en hausse de 1,6 % par rapport à 2024, ce qui comprend 9 581 479 abonnés des services postpayés, en hausse de 0,5 %, et 870 105 abonnés des services prépayés, en hausse de 14,8 %.

Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a diminué de 0,8 % pour s'établir à 56,72 \$ au T4. La diminution découle des facteurs suivants :

- les pressions concurrentielles toujours présentes mais en diminution sur les prix des forfaits de base et les rabais plus généreux;
- la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données liée aux abonnés optant pour des forfaits offrant des données illimitées et une capacité accrue en matière de données;
- la baisse des produits tirés des services d'itinérance sortante découlant de la réduction des voyages aux États-Unis et de l'adoption croissante des forfaits internationaux Canada – États-Unis – Mexique.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a diminué de 0,9 %.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés**<sup>3</sup> ont augmenté de 6,6 % au T4 pour s'établir à 107 011, en raison de la diminution des désactivations d'appareils de données et de l'augmentation des activations nettes d'IdO des consommateurs.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ont augmenté de 4,2 % pour s'établir à 324 002, en raison de la diminution des désactivations d'appareils de données et de l'augmentation des abonnements pour voiture connectée.

La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés<sup>3,14</sup> totalisait 3 359 565 abonnés à la fin de 2025, en hausse de 10,4 % par rapport à 2024.

Les **activations nettes d'abonnés**<sup>3</sup> **des services Internet par fibre de détail** ont totalisé 43 060 au T4 2025, par rapport à 79 722 au t4 2024. Le total des activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet haute vitesse de détail, qui tient compte des pertes nettes dans les services sur fil de cuivre, s'est établi à 12 073 au T4, par rapport à 34 187 au T4 2024. Malgré la forte demande soutenue pour les services de fibre de Bell et les offres de forfaits de services mobiles, la diminution observée d'un exercice à l'autre est le reflet :

- des offres accrocheuses des concurrents offrant des services de câble, de fibre de gros, Internet sans fil fixe et Internet par satellite;
- de la diminution de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre par rapport à l'exercice précédent;
- du ralentissement de la croissance dans le secteur en raison de la diminution de l'immigration et du nombre de mises en chantier.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail de Bell SCT Canada ont totalisé 48 013, par rapport à 131 521 en 2024. Les abonnés des services Internet haute vitesse de détail de Bell SCT Canada<sup>3,10,11</sup> totalisaient 4 455 460 à la fin de 2025, une diminution de 0,8 % par rapport à 2024.

La **clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail de Bell SCT Canada**<sup>3</sup> a diminué d'un nombre net de 4 738 abonnés au T4, alors qu'il y avait eu une perte nette de 444 abonnés au T4 2024. La diminution d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à :

- l'utilisation moindre des services Internet en raison de la baisse des volumes pour ces services;
- la diminution des activations d'abonnés de notre service de télé en continu Télé Fibe.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, nous avons enregistré une perte nette de 52 721 abonnés des services de télé IP de détail, comparativement à un gain net de 21 614 en 2024.

À la fin de 2025, Bell SCT Canada desservait 2 079 791 abonnés des services de télé IP de détail<sup>3,10,12</sup>, ce qui représente une baisse de 2,5 % par rapport à 2024.

Les pertes nettes des **SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT Canada** se sont améliorées de 9,0 % au T4, pour s'établir à 38 738, et de 7,3 % en 2025, pour s'établir à 173 734, en raison de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés.

La clientèle d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT Canada<sup>3,10</sup> totalisait 1 646 307 abonnés à la fin de 2025, une baisse de 10,2 % par rapport à 2024.

---

<sup>13</sup> Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

<sup>14</sup> Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation.

<sup>15</sup> Au T4 2024, nous avons retiré 124 216 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de notre clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles dans le secteur Bell SCT Canada au 31 décembre 2024, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services à cette date.

## Bell SCT États-Unis

Les **produits d'exploitation de Bell SCT États-Unis** se sont élevés à 232 millions \$ au T4 2025, reflétant :

- des produits tirés des services Internet liés aux services Internet à large bande destinés à la clientèle résidentielle, d'affaires et de gros offerts principalement sur le réseau de fibre optique de Ziplly Fiber, qui a tiré avantage au cours du trimestre de l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP;
- des produits tirés des services sur IP à large bande liés à la vente de services Ethernet commerciaux, d'accès Internet non commutés dédiés, ainsi que d'autres solutions de réseau pour le transport de données.

Bell SCT États-Unis a généré des produits des activités ordinaires de 392 millions \$ depuis sa création le 1<sup>er</sup> août 2025.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT États-Unis** s'est établi à 100 millions \$ au T4 2025, ce qui correspond à une marge de 43,1 %. Depuis sa création le 1<sup>er</sup> août 2025, Bell SCT États-Unis a réalisé un BAIIA ajusté de 171 millions \$, ainsi qu'une marge de 43,6 %.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail de Bell SCT États-Unis**<sup>3</sup> se sont élevées à 1 261 au T4 et à 5 946 depuis la création du secteur Bell SCT États-Unis le 1<sup>er</sup> août 2025.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT États-Unis**<sup>3</sup> se sont élevées à 4 339 au T4 et à 7 463 depuis la création du secteur Bell SCT États-Unis le 1<sup>er</sup> août 2025. Les pertes nettes s'expliquent par la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet.

## Bell Média

Les **produits d'exploitation de Bell Média** ont diminué de 3,4 % au T4 pour s'établir à 804 millions \$, ce qui est attribuable au recul des produits tirés de la publicité d'un exercice à l'autre, lequel a été en partie contrebalancé par l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement et l'apport de l'acquisition de Sphere Abacus.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 0,1 % pour s'établir à 3 154 millions \$, ce qui reflète la hausse des produits tirés des frais d'abonnement et l'apport des acquisitions d'OUTEDGE Media Canada et de Sphere Abacus, facteurs ayant été en partie contrebalancés par la diminution des produits tirés de la publicité.

Les **produits tirés de la publicité** ont diminué de 11,1 % au T4 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse continue de la demande de services de publicité traditionnelle, surtout en ce qui a trait aux chaînes généralistes et aux chaînes spécialisées axées sur le divertissement, ainsi que du recul, d'un exercice à l'autre, des produits tirés de la publicité à la radio par suite de la cession précédemment annoncée de 45 stations de radio. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'augmentation des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les produits tirés de la publicité ont diminué de 5,6 %.

Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 1,5 % au T4 et de 2,7 % en 2025, grâce à la croissance continue du nombre d'abonnements aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive.

Les **produits totaux liés au contenu numérique**<sup>16</sup> ont augmenté de 3 % au T4 et de 6 % en 2025, en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive et de l'augmentation des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique, qui reflète la croissance du nombre d'abonnés à la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, aux téléviseurs connectés et aux chaînes FAST. Les produits liés au contenu numérique ont représenté 44 % du total des produits de Bell Média en 2025, en hausse par rapport à 42 % en 2024.

Le **BAIIA ajusté** a reculé de 10,7 % pour s'établir à 151 millions \$ au T4, entraînant une diminution de 1,5 point de pourcentage de la marge, qui s'est chiffrée à 18,8 %, ce qui s'explique par la baisse des produits d'exploitation d'un exercice à l'autre.

- Malgré les majorations contractuelles liées au contenu de choix, les coûts d'exploitation ont diminué de 1,5 %, en raison de la baisse des coûts du contenu d'un exercice à l'autre, de la diminution des coûts de la main-d'œuvre et d'autres gains d'efficacité opérationnelle.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 3,2 % pour s'établir à 782 millions \$, ce qui a donné lieu à une hausse de la marge, qui s'est établie à 24,8 %, par rapport à 24,1 % en 2024.

Le **nombre total d'abonnements à Crave** a augmenté de 26 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre environ 4,6 millions, grâce à une augmentation de 65 % du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave, tandis que le nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de programmation sportive a augmenté de 30 %.

- Le nombre d'heures de visionnement au T4 2025 n'a jamais été aussi élevé pour un trimestre dans l'histoire de Crave.
- Le nombre d'heures de visionnement en 2025 n'a jamais été aussi élevé pour une année dans l'histoire de Crave.

**CTV** est le réseau généraliste le plus regardé au Canada aux heures de grande écoute pour la 24<sup>e</sup> année consécutive (adultes de 25 à 54 ans), avec 9 émissions dans le palmarès des 20 émissions préférées des personnes de 2 ans et plus.

**RDS** est arrivé au premier rang des chaînes spécialisées de langue française hors actualités et des réseaux sportifs francophones au T4 et en 2025.

Au T4 et pour 2025, **Bell Média** s'est classée au premier rang pour le nombre de téléspectateurs sur un jour entier dans le marché de la télé spécialisée dans le divertissement et payante de langue française.

---

<sup>16</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

## **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,4375 \$ par action ordinaire, à payer le 15 avril 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 mars 2026.

## PERSPECTIVES POUR 2026

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de notre orientation financière pour 2026, qui sont conformes aux [perspectives financières sur trois ans](#) présentées lors de la Journée des investisseurs 2025. Ces fourchettes tiennent compte de nos perspectives actuelles pour 2026 et de nos résultats financiers consolidés pour 2025. Nos cibles financières pour 2026 placent BCE en bonne position pour réaliser les ambitions pour 2028 que nous avons établies lors de notre Journée des investisseurs.

Nous nous attendons à une amélioration des prix des services sans fil, à une augmentation des ventes de produits sans fil, à une croissance des solutions d'entreprise propulsées par l'IA, à une contribution financière progressive de Ziplly Fiber, à une croissance des produits tirés des médias et à des économies de coûts pour soutenir la hausse des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté en 2026. Nous prévoyons des dépenses d'investissement stables par rapport à 2025, ce qui se traduira par une diminution du ratio d'intensité du capital. Nous anticipons une baisse du BPA ajusté en raison d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts, ainsi que d'une diminution des ajustements fiscaux. Nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté et la diminution des indemnités de départ donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles ont été ajustés pour que l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes en soit exclu en 2026 (sans incidence sur les flux de trésorerie disponibles de 2025). La cession en cours de Northwestel n'a pas d'incidence sur les fourchettes prévisionnelles ci-dessous.

|   | <b>Orientation pour 2025</b> | <b>Résultats pour 2025</b> | <b>Orientation pour 2026</b> |
|---|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Croissance des produits                       | De 0 % à 2 %                 | 0,2 %                      | De 1 % à 5 %                 |
| Croissance du BAIIA ajusté                    | De 0 % à 2 %                 | 0,7 %                      | De 0 % à 4 %                 |
| Intensité du capital                          | Environ 15 %                 | 15,1 %                     | Moins de 15 %                |
| Croissance du BPA ajusté                      | De (13) % à (10) %           | (7,9) %                    | De (11) % à (5) %            |
| Croissance des flux de trésorerie disponibles | De 6 % à 11 %                | 10,0 %                     | De 4 % à 10 %                |
| Dividende annualisé par action ordinaire      | 1,75 \$                      | 1,75 \$                    | 1,75 \$                      |

Veillez consulter la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière pour 2026 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

## TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention de la communauté financière afin de traiter de ses résultats du T4 2025 et de l'orientation financière pour 2026, le jeudi 5 février 2026, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1 800 990-2777 ou le 416 855-9085, puis le code d'identification suivant : 58884#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 mars 2026 au 1 888 660-6264 ou au 289 819-1325 (composez le code d'identification 58884#). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2025](#).

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR;
- Ratios non conformes aux PCGR;
- Total des mesures sectorielles;
- Mesures de gestion du capital;
- Mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentés ci-après.

**Bénéfice net ajusté** – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

|  | T4 2025    | T4 2024    | 2025         | 2024         |
|--|------------|------------|--------------|--------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires   | 594        | 461        | 6 305        | 163          |
| Éléments de rapprochement :  |            |            |              |              |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres  | 147        | 154        | 517          | 454          |
| Profits nets) pertes nettes lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres | (2)        | 198        | 9            | 269          |
| Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises  | -          | -          | -            | 247          |
| (Profits nets) pertes nettes sur placements  | (52)       | 1          | (5 217)      | (57)         |
| (Profits) coûts nets liés au remboursement anticipé de la dette  | (46)       | -          | (249)        | -            |
| Perte de valeur d'actifs   | 40         | 4          | 1 027        | 2 190        |
| Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus  | (38)       | (99)       | 217          | (467)        |
| PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés   | -          | -          | (8)          | (26)         |
| <b>Bénéfice net ajusté</b>   | <b>643</b> | <b>719</b> | <b>2 601</b> | <b>2 773</b> |

**Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives** – Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Au T1 2026, nous mettrons à jour nos définitions des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et pourrait éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre d'obligations locatives, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

|   | T4 2025    | T4 2024    | 2025         | 2024         |
|---|------------|------------|--------------|--------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation               | 1 561      | 1 877      | 6 993        | 6 988        |
| Dépenses d'investissement   | (1 317)    | (963)      | (3 700)      | (3 897)      |
| Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées                 | (46)       | (53)       | (151)        | (187)        |
| Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC | (13)       | (12)       | (51)         | (68)         |
| Coûts liés aux acquisitions et autres payés                             | 40         | 25         | 87           | 52           |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                                   | <b>225</b> | <b>874</b> | <b>3 178</b> | <b>2 888</b> |

(en millions de dollars)

|  | T4 2025     | T4 2024    | 2025         | 2024         |
|--|-------------|------------|--------------|--------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation                                    | 1 561       | 1 877      | 6 993        | 6 988        |
| Dépenses d'investissement  | (1 317)     | (963)      | (3 700)      | (3 897)      |
| Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées                                      | (46)        | (53)       | (151)        | (187)        |
| Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC                      | (13)        | (12)       | (51)         | (68)         |
| Coûts liés aux acquisitions et autres payés  | 40          | 25         | 87           | 52           |
| Flux de trésorerie disponibles   | 225         | 874        | 3 178        | 2 888        |
| Paiements de capital au titre des obligations locatives                                      | (248)       | (270)      | (1 127)      | (1 142)      |
| <b>Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives</b> | <b>(23)</b> | <b>604</b> | <b>2 051</b> | <b>1 746</b> |

### Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

**BPA ajusté** – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

## Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats et un rapprochement avec la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable sont présentés ci-après.

**BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT** – Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net (la perte nette).

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

(en millions de dollars)

|   | T4 2025      | T4 2024      | 2025          | 2024          |
|---|--------------|--------------|---------------|---------------|
| Bénéfice net  | 632          | 505          | 6 514         | 375           |
| Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres         | 147          | 154          | 517           | 454           |
| Amortissement des immobilisations corporelles                           | 1 002        | 933          | 3 861         | 3 758         |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                         | 368          | 317          | 1 377         | 1 283         |
| Charges financières   |              |              |               |               |
| Charges d'intérêts  | 453          | 431          | 1 775         | 1 713         |
| Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | (25)         | (17)         | (102)         | (66)          |
| Perte de valeur d'actifs  | 40           | 4            | 1 027         | 2 190         |
| (Profits nets) pertes nettes sur placements                             | (52)         | 1            | (5 217)       | (57)          |
| Autres (produits) charges   | (102)        | 102          | (287)         | 362           |
| Impôt sur le résultat   | 201          | 175          | 1 193         | 577           |
| <b>BAIIA ajusté</b>   | <b>2 664</b> | <b>2 605</b> | <b>10 658</b> | <b>10 589</b> |
| Moins : BAIIA ajusté de Bell Média                                      | (151)        | (169)        | (782)         | (758)         |
| <b>BAIIA ajusté de Bell SCT</b>   | <b>2 513</b> | <b>2 436</b> | <b>9 876</b>  | <b>9 831</b>  |

## Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

### À propos de BCE

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada<sup>17</sup>. Elle fournit un ensemble évolué de services sans fil, Internet, de télé, de médias et de communications d'entreprise large bande. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca).

Dans le cadre de [Mieux pour tous](#), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant la prospérité sociale et économique de nos collectivités. Parmi nos initiatives, Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par le versement de dons importants pour les soins et l'accès communautaires, la recherche et les initiatives en milieu de travail à l'échelle du pays. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/Cause](http://Bell.ca/Cause).

---

<sup>17</sup> D'après le total des revenus et le nombre total de connexions clients combinées.

### Questions des médias

Ellen Murphy  
[media@bell.ca](mailto:media@bell.ca)

### Questions des investisseurs

Krishna Somers  
[krishna.somers@bell.ca](mailto:krishna.somers@bell.ca)

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué de presse constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'orientation (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires par action) et les perspectives pour 2026 de BCE; le fait que BCE s'attende à ce que ses cibles financières pour 2026 la placent en bonne position pour réaliser

ses ambitions pour 2028; l'objectif de BCE consistant à générer une croissance durable des flux de trésorerie et des rendements à long terme pour les actionnaires; le protocole d'entente entre Bell et l'Université Queen's en vue de construire et d'exploiter une infrastructure de calcul intensif de nouvelle génération pour l'IA souveraine et les avantages qui devraient en découler; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible, engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à, aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué de presse décrivent nos attentes au 5 février 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 février 2026. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué de presse dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, et dans le but de mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Les lecteurs sont mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment les suivantes :

#### ***Hypothèses relatives à l'économie canadienne***

Une grande incertitude demeure quant à l'incidence de la politique commerciale américaine sur l'économie canadienne. Nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique modeste, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada qui établit la croissance du produit intérieur brut canadien à 1,1 % pour 2026, ce qui représente une baisse par rapport à 1,7 % pour 2025;
- une faible croissance de la population attribuable à des politiques gouvernementales conçues pour freiner l'immigration;
- une croissance modeste des dépenses de consommation, soutenue par les baisses antérieures de taux d'intérêt et une hausse du cours des actions;
- une faible croissance des investissements des entreprises, particulièrement dans les secteurs qui dépendent le plus des marchés américains;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) relativement stable;
- une faiblesse continue du marché de l'emploi;
- des taux d'intérêt qui devraient demeurer aux niveaux observés actuellement ou près de ces niveaux;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

#### ***Hypothèses relatives à l'économie américaine***

- un ralentissement des dépenses de consommation, contrebalancé par les investissements des entreprises;
- une incertitude persistante quant aux politiques commerciales;
- la stabilité de l'inflation mesurée par l'IPC;

#### ***Hypothèses relatives au marché canadien***

- une atténuation du niveau de concurrence dans le marché résidentiel des services sans fil mais un maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel sur fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché de la publicité se réoriente vers les plateformes numériques, ce qui pourrait n'avoir aucune incidence sur l'auditoire de la majorité des services de télé et de radio traditionnels au Canada ou le faire diminuer;
- l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement devrait entraîner une nouvelle diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

#### ***Hypothèses relatives au marché américain***

- l'intensité accrue de la concurrence sur les prix des services sur fil dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros;
- l'augmentation de la demande pour les services de connectivité liés à la colocation et aux centres de données;
- un effritement du marché des services voix traditionnels, car les clients et les clientes se tournent de plus en plus vers les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (IP).

### ***Hypothèses applicables à notre secteur Bell SCT Canada***

- la stabilisation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services sans-fil, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau sans fil 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la légère baisse du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- la poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et Internet des objets (IdO);
- la poursuite de l'expansion des services de technologies issus des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services aux entreprises, en tirant parti de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services mobiles, d'accès Internet et de contenu;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement, qui, dans bien des cas, sont également des services vendus par Bell Marchés Affaires afin d'assurer la continuité des relations avec les clients et la création d'occasions de croissance des produits des activités ordinaires connexes;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télévision (télé) et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;

### ***Hypothèses applicables à notre secteur Bell SCT États-Unis***

- la poursuite de l'accroissement de la clientèle des services Internet de détail grâce au déploiement continu du réseau de fibre au moyen de connexions directes à des foyers et à des entreprises supplémentaires dans notre zone de couverture actuelle et dans de nouveaux marchés;

- la hausse du RMU des services Internet de détail grâce à la migration continue de la clientèle vers des forfaits à vitesses plus rapides et à l'augmentation des tarifs;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la réalisation d'économies de coûts du fait des gains d'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'augmentation des fonctions libre-service et d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle.

### ***Hypothèses applicables à notre secteur Bell Média***

- des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la gestion stratégique de la croissance des coûts d'acquisition et de production du contenu pour obtenir une programmation différenciée de grande qualité sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS et de TSN grâce à une distribution rehaussée, à des partenariats, à une offre de contenu et à l'amélioration de l'expérience client;
- l'expansion de la distribution de contenu à l'échelle mondiale grâce à la participation majoritaire dans Sphere Abacus;
- un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

### ***Hypothèses financières relatives à BCE***

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 195 millions \$;
- un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 145 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 5 450 millions \$ à 5 500 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 850 millions \$ à 1 900 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 925 millions \$ à 1 975 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 26 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 70 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 35 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements)<sup>18</sup> d'environ 650 millions \$ à 750 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 933 millions;
- un dividende annualisé sur actions ordinaires de 1,75 \$ par action.

### ***Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2026***

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- l'absence d'une détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE au 5 février 2026, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et nos estimations soient inexactes et que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation pour 2026, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos objectifs de l'orientation pour 2026, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, les lecteurs sont priés de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris la poursuite ou l'escalade des guerres commerciales, les récessions, les tarifs douaniers américains et l'imprévisibilité des éventuels accords commerciaux, l'inflation, la valeur du dollar canadien, la réduction des seuils d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses de nos clients et de nos clientes et par le fait même sur la demande de nos produits et services, sur la situation financière de notre clientèle, et sur le coût et le montant du financement disponible sur les marchés financiers ; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques, y compris la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, une instabilité géopolitique étendue, des conflits armés, une hausse des prix de l'énergie, des pressions inflationnistes limitant les dépenses des consommateurs et des entreprises et augmentant nos coûts d'exploitation, des perturbations de nos chaînes d'approvisionnement et un risque accru lié aux menaces à la sécurité de l'information; l'intensité de l'activité de nos concurrents au Canada et aux États-Unis et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme des progrès technologiques et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités au Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard

des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, à la réglementation en matière de diffusion en continu et de services numériques et au contrôle du piratage des droits d'auteur, ainsi que les cadres réglementaires régissant l'intelligence artificielle (IA); l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires, dont l'incapacité de surveiller les exigences légales et réglementaires américaines auxquelles Ziplly Fiber est soumise et de s'y conformer, ce qui pourrait réduire le montant des subventions et des produits qu'elle reçoit, augmenter le fardeau de la conformité ou restreindre sa capacité à rivaliser avec la concurrence; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à protéger nos actifs et nos données contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies, des catastrophes naturelles, des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les pannes de courant, les fuites d'air conditionné dans les bâtiments, les actes de guerre ou de terrorisme, les conflits géopolitiques, le sabotage, le vandalisme, des actions de voisins et d'autres événements du même ordre; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'utilisation des technologies d'IA dans nos solutions d'affaires et nos activités, mais aussi celle de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs tiers; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de pannes et de ralentissements de réseau; la complexité de nos activités et de nos systèmes de technologies de l'information (TI) et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télévision (télé) par satellite; l'incapacité à étendre avec succès le réseau de fibre de Ziplly Fiber; l'incapacité des initiatives ou des programmes actuels et futurs de Ziplly Fiber de générer le niveau de rendement que nous prévoyons ou de se réaliser selon l'échéancier prévu; le fait que rien ne garantit que les avantages qui devraient découler de la création de Network FiberCo se concrétiseront; l'incapacité d'intégrer avec succès Ziplly Fiber en tant que filiale de BCE et de générer les avantages attendus de l'acquisition de Ziplly Fiber; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou atteinte, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur toutes les actions en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil); l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité de prévoir avec exactitude les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et notre incapacité à mettre en œuvre avec succès les stratégies de couverture; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption au Canada, aux États-Unis ou dans

tout autre territoire pertinent de nouvelles lois ou conventions fiscales ou de nouveaux règlements fiscaux, et les règles qui s'y rattachent, ou de modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation ou à leur application par les autorités fiscales, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite; la conclusion prévue de la cession proposée de Northwestel Inc. (Northwestel) et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, l'obtention du financement par l'acheteur, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler de la cession proposée se concrétiseront; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe talentueuse capable de faire avancer notre stratégie d'affaires et notre transformation opérationnelle; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative la durabilité à notre stratégie d'affaires, à nos activités et à notre gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos cibles en matière de durabilité, y compris, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'engagement des fournisseurs; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de pandémies, d'épidémies et d'autres risques pour la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux sous-traitants et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin et nous aident à respecter différentes obligations; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et de l'IA, à la protection des renseignements personnels et à l'approvisionnement responsable; et la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables.

Nous prévenons les lecteurs que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE daté du 5 février 2026 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](http://BCE.ca).

---

<sup>18</sup> Exclut l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes.